

Note d'information sur le traitement des données à caractère personnel

Règlement (UE) 2016/679 (RGDP - règlement général sur la protection des données)

Cette note, rédigée en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vise à informer sur les modalités de traitement des données personnelles par la Région de Sardaigne dans le cadre de ses fonctions d'Autorité de Gestion du Programme IEV CTF Med, et ce par des méthodes manuelles et/ou informatisées.

1. Responsable du traitement des données

Le responsable du traitement des données à caractère personnel relatifs à des personnes naturelles (identifiées ou identifiables) est la Région Autonome de Sardaigne (Viale Trento n. 69, 09123 Cagliari ; tél. : 070.606.7000 ; e-mail: presidente@regione.sardegna.it – PEC (e-mail certifiée): presidenza@pec.regione.sardegna.it).

2. Responsable adjoint du traitement des données

Conformément au décret n. 48 du 23 mai 2018, le responsable adjoint du traitement des données à caractère personnel est le directeur de l'Autorité de Gestion du Programme IEV CTF Med (via Bacaredda n. 184, 09127 Cagliari ; tél.: 070.606.2482 - email: eni.med@regione.sardegna.it - PEC: enimed@pec.regione.sardegna.it)

3. Délégué à la protection des données

Les coordonnées du délégué à la protection des données sont les suivantes :

Coordinateur de "Unità di progetto Responsabile della protezione dati per il sistema Regione" - Viale Trieste n. 186, 09123 Cagliari – tél. : 070.606.5735 – email : rpd@regione.sardegna.it - PEC: rpd@pec.regione.sardegna.it.

4. Objectifs du traitement des données

Conformément à l'article 13 du Règlement (UE) 2016/679, le traitement des données à caractère personnel, en particulier les données concernant le responsable légal et d'autres personnes naturelles faisant partie du demandeur/bénéficiaire principal et des partenaires, conférés dans le cadre des procédures de sélection et d'attribution des subventions du Programme – ou collectées par l'Autorité de Gestion à cet effet – est nécessaire pour la sélection des propositions et l'exécution des contrats (article 6 du Règlement (UE) 2016/679) et vise uniquement à la sélection et mise en œuvre des projets et des activités connexes.

En ce qui concerne les finalités susmentionnées, le traitement des données à caractère personnel utilise des outils manuels, informatiques et télématiques, avec une logique strictement liée à ces finalités et, en tout état de cause, afin de garantir la sécurité et la confidentialité des données. Les données peuvent également être traitées sur la base de critères qualitatifs, quantitatifs et temporels identifiés ponctuellement.

Les opérateurs de la Région de Sardaigne identifiés comme les personnes en charge du traitement des données personnelles peuvent être amenés à en prendre connaissance.

La durée de conservation des données à caractère personnel est d'au moins 5 ans après le paiement du solde final par la Commission européenne au Programme IEV CTF Med, comme établi par l'article 70 du « Règlement d'exécution (UE) no 897/2014 ».

5. Droits du propriétaire des données

La personne concernée, a le droit à tout moment et ce par courrier électronique adressé au responsable du traitement des données:

- d'accéder à ses données personnelles (article 15 du règlement UE 2016/679). La demande doit être adressée au responsable du traitement des données de la Région de Sardaigne (voir les coordonnées dans l'article 3) ;
- d'obtenir la rectification des données à caractère personnel la concernant qui sont inexactes (article 16), leur (article 17) et la limitation du traitement des données (article 18) ;
- de s'opposer au traitement des données (article 21) ;
- d'introduire une réclamation auprès du « Garante per la protezione dei dati » (établi à Piazza di Monte Citorio n. 121, 00186 – Rome (<http://www.garanteprivacy.it/>), conformément à l'article 77, ainsi qu'à introduire un recours juridictionnel effectif auprès des tribunaux concernés (article 79).